

1722 par lequel Pierre Demerle donne procuration à Hugues Boyer, le curé de Trades pour entrer en possession de la prébende¹ de la chapelle de la Roche. Qui est ce Pierre Demerle ? Comme Jean Baptiste, le frère du seigneur de Jullié, il est prêtre chanoine de l'église royale, collégiale et paroissiale de Saint Martin d'Ainay à Lyon. C'est lui qui a été pourvu le 23 janvier dernier de la prébende fondée dans la chapelle du château suivant les provisions qui lui ont été accordées par Georges Antoine. Pour une raison que l'on ignore, il ne peut pas, comme prévu en pareil cas, se rendre sur place en personne à la prise de possession réelle et corporelle de la prébende. A cet effet, et pour le remplacer, il nomme un procureur pour observer toutes les formalités et solennités d'usage et requérir acte auprès d'un notaire de la prise de possession que son représentant fera en son nom. Hugues Boyer devra faire enregistrer et insinuer l'acte partout où ce sera nécessaire et en cas d'opposition à la prise de possession faire lever toute poursuite et faire tout ce qu'il appartiendra de faire en pareil circonstance. Cet acte de procuration d'une grande solennité est établi à Lyon devant deux conseillers du roi, notaires apostoliques de la ville.

Faut-il voir dans la proximité de ces deux chanoines la raison du choix du seigneur de Jullié qui, sollicité par son frère aura nommé ici un prêtre digne de l'honneur de cette prébende ? - On peut raisonnablement le penser.

Sans prétendre confronter cette humble chapelle à la magnificence de la chapelle royale de Versailles, on ne peut s'empêcher de constater certaines similitudes dans les codes architecturaux qui régissent ces deux constructions. Lorsque l'on se promène virtuellement dans les deux chapelles on ne manque pas d'être impressionné par les analogies que l'on y découvre. On comprend alors que Marc Chabry qui a collaboré à l'exécution des médaillons de l'attique et des trophées des piliers de la chapelle royale se soit inspiré de ce chantier grandiose pour reproduire à Jullié, à une toute autre échelle mais dans toute leur splendeur, ces mêmes codes décoratifs. Comme on peut faire confiance à Georges Antoine pourvu de sa charge lyonnaise pour avoir pointé cet artiste de talent opérant dans la ville et n'avoir laissé à d'autres le soin d'ornementer sa toute nouvelle chapelle !

Il reste cependant à élucider l'énigme qui a consisté à ôter deux rayons de la roue emblématique des Charrier qui en comporte huit

1 Part des revenus d'une église destinée à la subsistance d'un clerc en compensation du ministère accompli. Il est probable que Georges Antoine ait attribué les revenus d'une vigne en compensation de ce ministère.